



Cahier COP 21

## Notes d'éclairage des négociation COP21

par © **Bettina Laville**  
fondatrice du Comité 21,  
présidente du Comité d'orientation scientifique  
du Club France Développement durable, et conseiller d'Etat





### ***A propos du [Comité 21](#)***

Né à la suite du Sommet de la Terre de RIO en 1992, le Comité 21 est le premier réseau d'acteurs engagé dans la mise en œuvre opérationnelle du développement durable en France au sein des organisations et sur les territoires. Il favorise le dialogue entre tous, accompagne le développement des démarches responsables et produit des études et analyses prospectives.

### ***A propos du [Club France Développement durable](#)***

Lancé à l'initiative du Comité 21, le [Club France Développement durable](#) rassemble déjà plus de 120 réseaux et structures français de premier plan. Il s'attache à échanger, co-construire et promouvoir les contributions des acteurs de la société civile française aux grands rendez-vous internationaux du développement durable. Depuis fin 2013, le Club France se prépare particulièrement à l'occasion de la COP 21. C'est un espace indépendant de dialogue et de synergie entre les acteurs engagés.

### ***À propos de [Solutions COP21](#)***

*Solutions COP21 est un dispositif inédit de valorisation des solutions pour le climat créé en perspective de la conférence des Nations Unies qui se déroulera à Paris en décembre 2015. Cette initiative est portée par le Comité 21 avec le Club France Développement durable (rassemblant déjà plus de 70 réseaux).*

*L'objectif : montrer à un large public les multiples produits, services, process et innovations existants et en projet à travers le monde pour lutter contre le dérèglement climatique et ses impacts. [www.solutionscop21.org](http://www.solutionscop21.org)*

## Sommaire

- ▶ *17 février 2015 : analyse au lendemain de Lima COP20 et de la session de Genève* 5  
« **La session de Genève sur le chemin du Sommet de Paris : « je choisis tout »** »
- ▶ *8 juin 2015 : note d'éclairage au lendemain du G7* 8  
« **J -173 avant la COP21 Après le G7 : le temps presse... toujours !** »
- ▶ *12 juin 2015 : note d'éclairage au lendemain de la conférence de Bonn* 12  
« **J-170 avant la COP21, la négociation piétine mais s'organise** »
- ▶ *Septembre 2015, paru dans le cadre de l'Observatoire géopolitique de la durabilité-  
OGEOD/IRIS* 14  
« **Sommet Climat de l'ONU : une mobilisation certaine pour une trajectoire incertaine** »
- ▶ *Novembre 2015, paru dans le cadre de l'Observatoire géopolitique de la durabilité-  
OGEOD/IRIS* 17  
« **Après la dernière parution du GIEC et l'accord Chine/Etats-Unis, le décor  
pour la conférence de Paris est planté** »
- ▶ *1<sup>er</sup> décembre 2015 : note d'éclairage le lendemain de l'ouverture de la COP21* 20  
« **COP21 : accord possible mais au contenu incertain** »

© **Bettina Laville**  
fondatrice du Comité 21  
présidente du Comité d'orientation scientifique du Club France Développement durable  
conseiller d'Etat



## La session de Genève sur le chemin du Sommet de Paris : « je choisis tout »\*

### 17 février 2015 : analyse au lendemain de la COP20 de Lima et de la session de Genève

Une session importante de négociations intermédiaires sur le climat vient de se terminer en fin de semaine dernière à Genève. Il s'agissait de la première session de négociations depuis la COP20 de Lima, une nouvelle étape pour le chemin vers la COP21 en décembre prochain à Paris. On peut la résumer ainsi : **meilleur climat qu'à Lima, mais sans résultats tangibles.**

L'organe chargé d'élaborer les bases de l'Accord de Paris est le Groupe de travail spécial sur la plate-forme de Durban pour une action renforcée (ADP). Il revenait à cette plateforme d'améliorer le texte adopté à Lima, dont nous avons dit que la formule « *pour ceux qui peuvent le faire ....* » résumait la flexibilité extrême de l'accord, rempli « *de conditions, d'approximations, d'arrière pensées.....avec des options multiples, des plus flexibles aux plus sérieuses* ».

La session avait sa part d'inconnu : quelle serait la méthode de travail des deux nouveaux coprésidents du groupe de travail de la plateforme de Durban où sont représentés les 195 pays membres de la convention? Dans une note d'intention publiée le 29 janvier, ceux-ci - Ahmed Djoghlaif (Algérie) et Daniel Reifsnyder (États-Unis) - l'avaient dévoilée : ils privilégiaient un travail du texte ligne par ligne par les parties, contrairement aux précédents présidents qui avaient fait le choix de proposer une synthèse à partir de l'existant, soit, à Genève, le texte de Lima.

La méthode a du bon et du mauvais : toutes les délégations, et même les ONG s'accordent à dire qu'un « esprit de Genève » a été créé, une confiance rétablie par rapport au mauvais climat de Lima, faisant souffler un vent d'espoir pour la suite. Mais ceux qui s'étaient donnés comme objectif un texte "*concis, gérable, négociable*", en espérant que le texte ne s'allonge pas, ont des raisons d'être inquiets. Dès lors, nous avons pu observer ce week-end deux manières de réagir face à cette inquiétude : ceux qui déclarent que l'objectif a été malgré tout atteint, même s'il ne correspond pas au souhait initial. C'est un peu l'attitude de la France, qui, comme pays hôte de la COP21, se veut toujours PO-SI-TIVE, ou encore celle de Christina Figueres, secrétaire exécutive de la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques. La seconde attitude face à l'inquiétude de voir le texte considérablement se rallonger est incarnée par la franchise de la Ministre lettone de la Protection de l'environnement, Mme Ilze Pruse, présidente de la délégation de l'Union européenne, qui s'est déclarée déçue, en déplorant : « *Nous avons manqué une occasion de négocier sur les questions de fond* ».

Si l'on tente de démêler le positif du négatif, on peut tout d'abord se féliciter de :

- **L'existence d'un texte qui a officiellement été adopté comme le texte de négociation jusqu'à Paris.** Certes, il existait déjà depuis Lima, mais il comportait de nombreuses lacunes. Maintenant il souffrirait presque d'un trop plein mais au moins toutes les positions sont sur la table, des plus redondantes aux plus opposées ;

- **la confiance rétablie** : comme aucun arbitrage n'a eu lieu, toutes les délégations sont rentrées dans leur pays en disant qu'elles avaient fait introduire dans le texte leurs positions.... Le rétablissement de cette confiance était indispensable étant donné la méfiance qui flottait lourdement à Lima ;

- Le temps qui reste encore pour peaufiner le texte **est certes compté, mais n'est pas encore trop court.** De très nombreux rendez vous avant Paris feront passer la négociation par toutes les couleurs ; essayons de les recenser :

► **Pour la négociation dans le cadre de la convention sur les changements climatiques :**

- consultations franco-péruviennes élargies à Lima et Paris en mars et mai
- session de Bonn en juin prochain : les pays auront alors rendu, conformément à l'accord adopté à Lima, leurs engagements de réduction d'émissions ; d'autres prendront plus de temps pour le faire (en principe au 31 mars , les dernières au 1er octobre) et le texte de négociation sera envoyé aux parties dans toutes les langues de l'ONU (les règles de la convention climat prévoient que tout futur protocole doit être déposé au moins six mois à l'avance pour examen par les parties).
- deux sessions aussi à Bonn, du 31 août au 4 septembre, et du 19 au 23 octobre,
- 1<sup>er</sup> novembre, synthèse des engagements par le secrétariat de la convention
- Pré Cop au niveau ministériel

► **Pour les rendez vous politiques, ou dans d'autres enceintes :**

- Conférence finance climat organisée par l'IDFC (International Development Finance Club à Paris en mars
- Forum des économies majeures en avril aux Etats-Unis
- Dialogue de Petersberg en Allemagne en mai
- G7 en juin
- Sommet d'Addis Abeba sur les finances du développement le 13 juillet
- Sommet OMD/ODD à l'ONU le 25 septembre
- G20 en novembre

**Cependant, nous pouvons déplorer les aspects suivants :**

- **le doublement du texte** par rapport à Lima montre bien que les négociateurs reculent le moment d'entrer dans le vif du sujet. Pour reprendre une expression journalistique, le « *bébé obèse* », qu'est devenu ce texte sera difficile à manier, car toutes les options existent dans les 13 chapitres de l'accord de Lima (qui, heureusement sont restés à 13 !), des plus prudentes aux plus dynamiques. Ainsi, chaque article est assorti d'options (jusqu'à 11 pour un seul paragraphe !) et de paragraphes entre crochets. Valérie Laramée (Usine Nouvelle) donne à bon escient l'exemple suivant : le texte de négociation se donne comme but final, *soit de parvenir à une décarbonation totale, soit de créer des économies bas carbone et des sociétés résilientes aux conséquences des changements climatiques, soit de protéger le système climatique, soit de limiter le réchauffement entre 1,5 °C et 2 °C, soit d'abattre de 40 à 70% les émissions de CO2 entre 2010 et 2050, soit de 70 à 95 % sur la même période, soit de réduire de moitié les émissions entre 2020 et 2050*. Autre exemple: dans le chapitre "finances" du projet de texte, les options vont d'engagements précis des pays développés à un accord sans "*engagements individuels et quantifiés*".

- **Les aspects financiers n'ont pas été évoqués** en tant que tels, mais l'inquiétude des pays pauvres demeure vive, d'autant qu'ils sont déjà obligés de s'adapter. D'où le débat entre ceux, plutôt au Sud, qui veulent joindre l'atténuation et l'adaptation, et ceux, plutôt au Nord qui veulent les séparer.

- Les pays sont très divisés sur le fait de prendre des **engagements à long terme**, et n'évoquent pas non plus la comptabilisation de leurs efforts d'ici 2020.

- Si les pays se préparent à déposer leurs engagements de réduction, on sait déjà que **l'addition de ceux-ci ne suffira pas à donner une chance de maintenir le réchauffement à 2 degrés maximum**. On n'entrevoit mal comment ce but pourrait être atteint, et il ne pourra être constaté que le 1er novembre 2015, quand le secrétariat de la Convention donnera la synthèse des engagements. Un mois ne sera pas suffisant pour demander aux Etats de se remettre autour de la table des négociations afin de modifier leurs propositions.

Aussi voit-on se dessiner, en tout cas dans la délégation française, la perspective d'un accord de Paris « universel », comme le dit Laurent Fabius, c'est-à-dire dans lequel les 195 pays prendront des engagements. Cela devra être considéré comme un succès, quitte à laisser à la 22ème COP le soin de trouver la manière de combler l'écart entre les engagements pris et les réductions supplémentaires pour ne pas dépasser les 2 degrés ... En particulier, on s'accorde à penser que les mécanismes de comparabilité des engagements ne seront pas conclus à Paris, d'où une grosse lacune sur l'équité.

Seulement, pour que Paris soit un véritable succès, il faudrait que les engagements financiers soient réels et significatifs pour les pays en développement, que la question de la nature juridique du Traité soit tranchée de telle manière que les Etats-Unis puissent y souscrire, et que la transparence soit réelle dans les mécanismes de décision comme dans la période d'engagements.

La Norvège a proposé un accord où figureraient un préambule, des objectifs clairs fondés sur l'article 2 de la CCNUCC<sup>\*\*</sup>, une section regroupant l'atténuation et l'adaptation, une section sur les finances, le renforcement de capacités et les transferts de technologies, une section comprenant l'évaluation régulière de l'efficacité par l'organe de gouvernance, une autre pour la « Compliance », une pour la rénovation institutionnelle des organes de la Convention, la dernière pour les dispositions procédurales. C'est la seule proposition articulée formulée à Genève, qui a été plutôt favorablement accueillie.

Genève a donc pansé les plaies de Lima, sans que pour autant le traitement de fond de notre malade - le climat -, ait été retenu. Tous les remèdes ont été par ailleurs évoqués...

---

\* *Sainte Thérèse de Lisieux, 5 juin 1895*

\*\* Article 2

*L'objectif ultime de la présente Convention et de tous instruments juridiques connexes que la Conférence des Parties pourra adopter est de stabiliser, conformément aux dispositions pertinentes de la Convention, les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation anthropique dangereuse du système climatique. Il conviendra d'atteindre ce niveau dans un délai suffisant pour que les écosystèmes puissent s'adapter naturellement aux changements climatiques, que la production alimentaire ne soit pas menacée et que le développement économique puisse se poursuivre d'une manière durable*

## J -173 avant la COP21 : après le G7 : le temps presse... toujours !

**8 juin 2015 : note d'éclairage au lendemain du G7**

Depuis le début du mois de mai, après une certaine atonie due à l'attente des « INDC » (contributions prévues au niveau national), le discours gouvernemental, du Chef de l'Etat aux négociateurs, en passant évidemment par Laurent Fabius, a changé de ton : après un optimisme de façade, surtout après la « morne plaine » de Lima, la prudence teintée d'accents pessimistes est désormais de mise. Bien sûr on voit bien que la France est à la manœuvre diplomatique, et que plus on dira que c'est difficile, plus méritoire sera le succès, ou plus excusable l'échec... Mais d'un accord « contraignant », le Ministre des Affaires étrangères parle aujourd'hui d'une **Alliance de Paris visant à une trajectoire** : Paris est un point de départ maintenant, et les négociateurs parlent d'un « corset ». Sans baleines ?

### Le point sur la négociation

Nous l'avions dit : à partir du moment où, à Lima, deux dates butoirs ont été entérinées pour le dépôt des contributions nationales ou « INDC », il est normal que seuls 38 pays, dont ceux de l'Union Européenne, les aient déposés au Secrétariat de la Convention avant la première date limite du 31 mars (la deuxième étant fixée au 31 octobre). Ces contributions nationales, sont les feuilles de route des Etats : elles détaillent les efforts qu'ils prévoient pour lutter contre le réchauffement climatique. Il est prévisible que les autres contributions n'arrivent que fin juin ou en automne, c'est-à-dire bien tard pour trouver des solutions pour combler le gap entre l'addition des diminutions d'émissions résultant des efforts annoncés des pays, et celles nécessaires pour rester à un réchauffement limité à 2 degrés. Plus inquiétant sont les propos que l'on entend à Bonn, en particulier des Etats Unis, sur des formulations diverses qui ne mentionneraient plus clairement l'objectif des 2 degrés, comme « *Objectif éloigné zéro carbone* », « *neutralité carbone* », etc.

La conférence de Bonn, désormais bien entamée (1<sup>er</sup> au 11 juin 2015), travaille à regrouper les thèmes pour essayer de réduire le texte qui fait aujourd'hui 130 pages.

Mais restent sur la table de lourds problèmes :

- **La forme juridique de l'accord**, le choix étant entre les seuls principes ou des mesures et leur mises en œuvre ; il est à noter que le mot « *contraignant* » se fait plus rare, ce qui n'est pas étonnant au regard du choix de la méthode « *flexible* ».
- **Le suivi du respect de l'accord** : un système de « revue » ou de suivi des contributions des États ?
- **La question de la « différenciation », soit celle de l'équité** entre les pays développés et pays en développement, à cause des responsabilités différentes des pays.
- **L'inscription de cet accord ou non dans le long terme** avec des termes différents de ceux du maintien de la température à 2 degrés en 2050.
- **La question du financement des mesures d'atténuation et d'adaptation.**
- **L'abondement du Fonds vert.**
- **La place de l'adaptation** qui a été entérinée à Lima.
- **La question des actions entre 2015 et 2020** qui contribuent à la crédibilité des efforts des pays.

En ouverture de la Conférence, Laurent Fabius a précisé ce qu'il attendait de Bonn :

- distinguer ce qui relèvera de l'instrument juridique proprement dit et ce qui relèvera des décisions de la COP ;
- simplifier et parvenir à raccourcir le texte du futur accord, en commençant à rédiger les dispositions sur lesquelles se dégage un consensus et en isolant les grandes options plus politiques que les ministres devront trancher ;
- préparer une décision sur l'action avant même 2020 en vue de son adoption à Paris.

## Les points qui évoluent dans les échanges politiques

### 1- Les priorités que vise la France

Laurent Fabius les a résumées dans son discours de clôture du [Business and Climate Summit](#) à l'Unesco, fin mai à Paris :

- **aboutir à un accord universel «différencié»** - *il y a des formules sacramentelles* - « *legally binding* », ayant force légale, qui nous assure que l'on ne dépassera pas une augmentation de 2°C par rapport à l'époque préindustrielle.
- **collecter les contributions des Etats membres de l'ONU avant la COP21** : au moins 90% des émissions mondiales seront couvertes par ces contributions, ce qui permettra de savoir où se placent volontairement les pays. *Il est possible que l'addition de ces contributions nous situe au-dessus de deux degrés.*
- **assurer le financement** : *la conférence de Paris, la COP21, doit enclencher des mécanismes qui permettront, à partir du spontané des contributions, de ne pas dépasser ces deux degrés. Nous serons aidés puissamment à la fois par les technologies et les contributions du secteur privé et des institutions financières.*
- **mettre en place l'agenda des actions ou l'agenda des solutions** : il faut bien dire que les propositions lancées à Lima sont lentes à aboutir, mais il reste du temps. *Cet agenda vise à associer les acteurs non-étatiques, c'est-à-dire les collectivités locales, les entreprises, les associations, afin qu'eux aussi prennent des engagements, en soutien et non en remplacement de ceux des États, de façon à renforcer l'effort collectif, notamment - ce sera un point important - avant même 2020.*

### 2 - Le financement

Il est sûr que la question du financement est cruciale : le Président de la République a dit à Marseille que ce point ferait l'Accord de Paris. Il est à espérer que des signes positifs sortiront du G7.

L'OCDE a mis les options sur la table, en publiant un rapport consacré aux « options pour augmenter les soutiens », en classant toutes les directions de financement selon leur capacité à atteindre l'objectif des 100 milliards de dollars d'ici 2020, ainsi que des transferts de technologie et de méthodes. Le dernier rapport du FMI fait état de 10 millions d'euros toutes les minutes en prenant en compte toutes les externalités négatives...

François Hollande attend pour le 18 juin un rapport sur les financements innovants de Pascal Canfin, conseiller climat pour le think tank WRI (World Resources Institute) et ancien ministre délégué au Développement, et l'économiste Alain Grandjean, co-fondateur du bureau d'études Carbone 4. Mais beaucoup de pays craignent que ces propositions cachent que le Fonds Vert ne sera pas abondé directement.

**La taxe sur les transactions financières** réapparaît comme solution de financement et sera développée dans le rapport Canfin - Grandjean, mais le prix du carbone, réclamé par les industriels, sera seulement à Paris un « corridor » comme le dit Nicolas Hulot.

Autrement dit, les négociations sont dans une phase difficile. Le propos de Ségolène Royal à l'occasion de Bonn, certes peu heureux venant du pays d'accueil, est quand même assez juste quand à la nécessité d'un portage politique plus vif. Là-dessus, quelques bonnes perspectives :

- Un bon dialogue de Petersberg en mai entre la France et l'Allemagne,
- La conférence d'Addis Abeba sur le financement du développement,
- Des conférences intermédiaires ministérielles les 20 et 21 juillet à Paris, puis une deuxième le 7 septembre toujours à Paris,
- Des rendez-vous politiques multipliés à l'automne entre les Etats-Unis, l'ONU et la France, comme le sommet de New York de septembre sur les Objectifs de Développement Durable (ODD),
- Une mobilisation des industriels et du monde de la finance extrêmement prometteuse,
- Un G7 engageant.

## 2 - Le G7 : engageant ne veut pas dire décisif ...

Le communiqué du G7 comporte des points positifs comme :

- l'affirmation d'obtenir à Paris un protocole, un autre instrument juridique ou des conclusions agréées ayant force contraignante dans le cadre de la CCNUCC, qui soient *applicables à toutes les parties, ambitieux, solides...*
- l'objectif *de règles contraignantes pour assurer le suivi des progrès en matière de réalisation des objectifs*, ce qui est un signal par rapport à la Chine, réticente là-dessus,
- la décarbonation de l'économie mondiale avec *l'élimination des subventions inefficaces aux combustibles fossiles*,
- la réaffirmation de *100 milliards de dollars par an d'ici 2020 provenant de diverses sources, tant publiques que privées, destinés à d'importantes mesures d'atténuation et de transparence en matière d'exécution*,
- des soutiens aux assurances contre les effets néfastes du changement climatique, et à la mise en place de systèmes d'alerte précoce dans les pays les plus vulnérables,
- la réaffirmation du rôle central du Fonds vert, *une institution-clé de la future architecture financière pour le climat*.

**Mais** les ONG n'ont pas tort de regretter qu'un pas supplémentaire n'ait pas été fait entre les déclarations du G8 d'Aquila de 2009 (*ne pas dépasser les 2°C de réchauffement climatique et à atteindre une réduction d'au moins 50% des émissions mondiales d'ici à 2050*) et celles de 2015 (*adopter un objectif mondial de réduction des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050, « correspondant au haut de la fourchette de la dernière recommandation du GIEC », qui se situe entre 40 et 70 % par rapport à 2010, « reconnaissant que ce défi ne peut être relevé que dans le cadre d'une réponse mondiale »*).

Il faut vraiment que le « haut de la fourchette » soit atteint pour que les choses soient différentes pour ne pas dépasser les 2°C ; le rapport du GIEC est beaucoup plus alarmant.

L'élément le plus négatif pour les pays en voie de développement est la frilosité quant à l'abondement en crédits publics (explicable par la crise économique que traverse notamment l'Europe).

Mais, tout compte fait, c'est le mot « *décarbonation* » qui reste décisif, et prometteur de transitions.

### Le plus important : mauvaises et une bonne nouvelles

#### 1 - Les mauvaises

##### ► Saturation des océans et de la forêt amazonienne ?

Pour la première fois, des chercheurs ont mesuré directement les quantités de CO<sub>2</sub> atmosphérique absorbées et rejetées par l'océan. Les mesures effectuées par une équipe internationale menée par Corinne Le Quéré, de l'Université britannique East Anglia, ont porté sur onze stations installées dans l'océan antarctique, complétées par des données recueillies en d'autres endroits du globe (une quarantaine au total). Les résultats imposent de revoir à la baisse la capacité de l'océan mondial à capter le CO<sub>2</sub>.

L'absorption dans l'océan austral entre 1981 et 2004 n'a pratiquement pas augmenté, comme s'il était parvenu à saturation. Le point inquiétant est que l'origine provient du réchauffement global lui-même. Selon les chercheurs, le fautif est le renforcement des vents observé dans ces zones antarctiques. Or, il est causé par la réduction de la couche d'ozone au-dessus de l'Antarctique et par l'augmentation de gaz à effet de serre. En brassant plus énergiquement la surface de l'océan, ces vents plus puissants intensifient la remontée d'eaux profondes, plus froides et plus salées. Dans ces eaux plus denses, le gaz carbonique se dissout moins facilement.

De plus la forêt amazonienne ne sera peut être bientôt plus un puits de carbone. Elle perd sa capacité à absorber le CO<sub>2</sub>. C'est le résultat de l'une des plus vastes études internationales menées sur cette région, à laquelle ont participé trois instituts de recherche français, dont le Centre de coopération internationale en recherche agronomique (Cirad). Dans les décennies 1970, 1980 et 1990, l'Amazonie absorbait une partie du dioxyde de carbone émis dans l'atmosphère. La forêt stockait. Mais dans les années 2000, en particulier à cause des épisodes de forte sécheresse, la capacité de stockage de la forêt a, au mieux, diminué de moitié.

Si ce phénomène se confirme, le calcul des contributions de certains pays réservoirs de puits de carbone serait vite caduc.

- ▶ **La concentration de CO<sub>2</sub> mensuelle mondiale a dépassé en moyenne et pour la première fois les 400 ppm en mars dernier !**

L'Agence américaine d'observation océanique et atmosphérique, dite NOAA, a annoncé que la concentration de CO<sub>2</sub> mensuelle mondiale a dépassé en moyenne pour la première fois les 400 ppm en mars dernier. Une première concentration à 400 ppm avait été mesurée sur les sites de la NOAA en Arctique au printemps 2012, une seconde sur l'île d'Hawaï en 2013, mais « *atteindre 400 parties par million en moyenne mondiale est une étape importante* ». Le taux de croissance moyen annuel de la concentration de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère entre 2012 et 2014 a atteint 2,25 ppm, « *le plus élevé jamais enregistré sur trois années consécutives* ».

## **2 La bonne : un début de découplage**

Selon les données recueillies par le cabinet de conseil en énergies Enerdata, « *pour la première fois en 2014, un écart significatif a été constaté entre la croissance économique, la consommation d'énergie et les émissions de CO<sub>2</sub> liés à l'énergie* ».

Si la croissance économique a été de 3,5 % dans les pays du G20, la consommation d'énergie a stagné (+0,3 %) et les émissions de CO<sub>2</sub> liées à l'énergie se sont stabilisées (-0,2 %).

Malgré une croissance soutenue, une stagnation historique de la consommation énergétique (+0,3 %) est observée. La principale raison de cette stagnation est la Chine, qui représente 30 % de la consommation énergétique du G20 : pour la première fois depuis 19 ans, sa consommation est restée stable en 2014. L'Union européenne a connu la plus forte baisse (hormis durant la crise), avec -4 % pour sa consommation d'énergie. Ceci s'explique par une année exceptionnellement chaude, notamment en hiver.

## J-170 avant la COP21, la négociation piétine mais s'organise

### 12 juin 2015 : note d'éclairage au lendemain de la conférence de Bonn

A la fin de la session de Bonn, le 11 juin, il est à la fois paradoxal et positif que les Délégués aient accepté de confier aux coprésidents des sessions de négociation Dan Reifsnyder (États-Unis) et Ahmed Djoghlaif (Algérie), le soin de produire un texte pour le 24 juillet.

**Paradoxal**, car cette discussion illustre le fait que le processus tel qu'il est ne peut plus produire un accord, même quand **règne un climat de confiance**, ce qui était plus le cas à cette session. En fait, depuis le mauvais climat de Lima, il a fallu six mois pour rétablir un peu cette confiance. La session n'a réussi qu'à réduire le texte d'une petite dizaine de pages, mais manifestement ce texte sera « un brouillon » pour les coprésidents. En effet, ceux-ci comptent produire deux textes :

- l'un comprenant l'accord juridique engageant les pays jusqu'en 2030,
- l'autre décrivant un processus, une trajectoire plus longue.

**Positif**, car les deux coprésidents représentent deux pays du Nord et du Sud, et connaissent parfaitement les négociations. De plus, le calendrier des cinq mois cruciaux qui s'ouvrent, mêle astucieusement les sessions classiques aux rencontres politiques au niveau ministériel et au niveau des chefs d'Etat. Le nombre de rendez vous est impressionnant et nécessaire :

- 29 juin : sommet sur le climat convié par le président de l'Assemblée générale de l'ONU (New York)
- 13-15 juillet : sommet d'Addis-Abeba sur le financement du développement
- 17-19 juillet : réunion du Forum des économies majeures sur l'énergie et le climat (MEF) à Paris
- 20-21 juillet : réunion ministérielle sur le climat à Paris
- 31 août-4 septembre : session de Bonn
- 7 septembre : réunion ministérielle à Paris
- 15 septembre : Assemblée générale des Nations unies à New York
- 25-27 septembre : sommet des chefs d'État à New York
- 9-11 octobre : assemblées d'automne de la Banque mondiale et du FMI à Lima
- 19-23 octobre : session de Bonn
- 30 octobre : date butoir pour la remise des contributions
- Octobre-novembre : pré-conférence climatique de Paris (au niveau ministériel)
- 15-16 novembre : sommet du G20, à Antalya (Turquie)

De plus, la pression sera exercée par tous les groupes de la société civile, avec des rendez vous importants : remise du rapport Canfin-Grandjean à François Hollande, publication de l'Encyclique du Pape sur le climat le 18 juin, sommet mondial des collectivités des 1<sup>er</sup> et 2 juillet à Lyon, conférence scientifique internationale « Our Common Future under climate change » à Paris du 7 au 11 juillet 2015, multiples manifestations à New York au moment des Assemblées générales de l'ONU à l'automne, etc.

**La paralysie de cette session n'annonce donc pas l'échec final**, mais ceci ne doit pas cacher l'ampleur des problèmes à résoudre. Les conclusions « allantes » du G7 ne sont que le reflet des positions du Nord, et les pays du Sud attendent des mécanismes concrets, se rappelant qu'en six ans, depuis Copenhague, seulement 10 milliards d'argent public a été débloqué.

Nous avons énuméré les problèmes non résolus dans la note précédente, mais **les plus cruciaux à Bonn** restent le financement, bien sûr, la forme juridique de l'accord, la formule acceptable pour tout le monde sur la responsabilité donc sur le devoir de financement, l'après 2030, les énergies fossiles, le financement de l'adaptation, (même si le thème de l'adaptation a progressé, enfin) et les mesures d'ici 2020. Jean Jouzel disait d'ailleurs récemment « *Si rien n'est fait d'ici 2020 pour infléchir les émissions de gaz à effet de serre de 15 à 20%, si on reste sur la tendance sur laquelle on est, alors, quoi qu'on fasse par la suite, on ira à +3°C. Car il y a un effet d'inertie* ».

Si on attend une impulsion politique forte des Chefs d'Etat, il ne faut pas oublier que certains, présents en début du Sommet, peuvent être plus virulents pour imposer des conditions drastiques, comme l'Inde, la Chine, le Brésil, l'Arabie Saoudite, qui ensuite paralyseraient leurs négociateurs finaux.

**Dans les nouveautés françaises de la semaine**, le président Hollande a confié à Corinne Lepage la rédaction d'un projet de déclaration des droits de l'humanité « le droit pour tous les habitants de la Terre à vivre dans un monde dont le futur n'est pas compromis par l'irresponsabilité du présent », le pendant de la Déclaration de Rio en 1992. La CNCDH avait d'ailleurs produit un avis en avril dernier demandant une « référence explicite à l'obligation de respecter, de protéger et de mettre en œuvre les droits de l'homme par tous dans le cadre des politiques nationales et internationales de développement et de protection de l'environnement, y compris la lutte contre les changements climatiques », et proposé que « soit reconnu le fait que les changements climatiques entraînent des violations des droits de l'homme, y compris le droit à un niveau de vie suffisant, le droit à la santé et le droit au développement, et que les actions menées pour lutter contre ces violations doivent prendre en compte l'intérêt des populations les plus pauvres et l'obligation de ne pas nuire ».

## Sommet Climat de l'ONU : une mobilisation certaine pour une trajectoire incertaine

Septembre 2015, paru dans le cadre de l'Observatoire géopolitique de la durabilité-OGEOD / IRIS

Le sommet de New York sur le climat a impressionné quant au nombre d'acteurs présents, à la variété des participants, à la multiplicité des engagements. Quand le Secrétaire général des Nations Unies, qui a donné son nom à ce Sommet, s'en félicite, il a raison : le fait qu'une vraie coalition d'acteurs annonce, au siège même de l'ONU, des actions pour décarboner notre atmosphère, est un phénomène sans précédent. Avant, ces annonces étaient marginales, parcellaires, conditionnelles. Aujourd'hui les secteurs économiques et financiers, les collectivités ont compris que la menace du réchauffement était réelle, imminente, et qu'elle allait compromettre leurs activités et leur développement. Les ONG sont devenues, pour nombre d'entre elles, leurs partenaires, voire leurs conseillers. Que de chemin parcouru depuis vingt-cinq ans...

Mais Ban Ki Moon a, dans ses conclusions, fait écho aux ONG qui disent que ce n'est qu'un premier pas : *"Si nous voulons que la vision lancée par les chefs de gouvernement, des secteurs de la finance, des entreprises et de la société civile perdure au-delà de cette journée, nous devons remplir et amplifier toutes les promesses et les initiatives annoncées ce jour. Nous devons maintenir l'esprit de nos engagements et des actions qui ont caractérisé ce sommet"*. En effet, le Sommet a additionné une succession de *promesses* et d'*initiatives*, pas plus. Certes, la négociation diplomatique se fait dans d'autres instances, et le prochain grand rendez-vous dans cette sphère est la conférence de Lima à la fin de l'année ; mais la journée du 23 septembre a inauguré un nouveau genre de Sommet, le **Sommet déclaratif**.

Des avancées importantes ont été réalisées : le commencement d'abondement du Fonds Vert, pour 2,3 milliards de dollars (dont l'engagement du Président français à hauteur d'un milliard), ce qui est certes insuffisant pour installer un climat de confiance entre les pays en développement et les autres, mais constitue une amorce ; la confirmation par le Président Obama d'une attitude nouvelle – et c'est la confirmation d'un vrai retournement malgré les écueils dus aux blocages du Congrès – des Etats Unis, et sa promesse d'annonce de réduction des émissions pour la prochaine période ; la recherche du prix mondial du carbone, saluée par le Secrétariat général de l'ONU, par de nombreux de pays, et par les grands industriels de la planète, en particulier à travers l'initiative *Caring for climate*, soutenue par la Banque mondiale, 73 pays et un millier d'entreprises.

La Société civile, dont le secteur privé, a publié des annonces impressionnantes, notamment en ce qui concerne les initiatives prises par des entreprises pour réduire leurs émissions, telle la plateforme entre la compagnie italienne ENI, la compagnie américaine gazière Southwestern Energy, la norvégienne Statoil, la britannique BG et la thaïlandaise PTT, mais aussi le NRDC (Natural Resources Defense Council), et des gouvernements producteurs de pétrole et gaz comme le Mexique, le Nigeria, la Norvège, la Russie et les États-Unis pour réduire les émissions de méthane dans l'industrie. A noter également celle qui réunit BG, ENI, Pemex et Total pour partager les bonnes pratiques et agir dans les domaines de l'accès à l'énergie, des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique, de la réduction du torchage du gaz et des émissions de méthane, ou encore le plan d'action vert mondial pour les marchandises entre Deutsche Post, DHL et Ikea.

Les initiatives les plus remarquables viennent de la finance : promesse par une coalition d'investisseurs institutionnels de décarboner 100 milliards de dollars de ses investissements institutionnels d'ici la COP 21 à Paris et de mesurer et publier l'empreinte carbone d'au moins 500 milliards d'investissements, émission de green bonds par des banques commerciales pour 30 milliards de dollars, doublement des investissements verts des assurances jusqu'à 84 milliards de dollars d'ici la fin 2015, décuplement des montants investis dans le climat d'ici 2020, engagement des fonds de pension dans des investissements bas-carbone dans toutes les classes d'actifs et jusqu'à 31 milliards de dollars d'ici 2020.

Beaucoup de secteurs économiques se sont engagés, comme celui des transports publics, avec 350 engagements et actions de 110 entités de transport public dans 39 pays, ou celui de l'aviation, ou celui des transports ferroviaires visant le bas carbone.

Une importante initiative a été prise dans la **déclaration de New York sur les forêts**, signée par 150 partenaires, dont 28 gouvernements, 8 administrations locales, 35 entreprises, 16 groupes de communautés indigènes et 45 ONG et groupes de la société civile et visant à réduire la déforestation de moitié d'ici 2020 et à l'enrayer d'ici 2030. Toutefois, le Brésil ne s'y est pas associé, ce qui compromet évidemment l'ampleur de l'accord.

Le secteur des énergies renouvelables a également été très présent, avec l'annonce du corridor d'énergie propre en Afrique.

Mais le plus impressionnant à notre sens reste la réaffirmation de la mobilisation des villes : annonce par des maires de villes du monde entier, comme New York, Séoul, Paris, Johannesburg, Bogota et Copenhague, du Pacte des maires qui harmonisera leurs cibles et stratégies, ce qui représente pour 228 d'entre elles une baisse de 2,1 gigatonnes d'émissions par an ; formation d'un réseau de 50 villes pour quantifier la réduction de déchets d'ici 2020.

C'est aussi la force de la pression de la société civile, symbolisée par les marches pour le climat qui est à retenir, car, dans les pays démocratiques, elle fera bouger les gouvernements et les ONG, qui en presque vingt-cinq ans de lutte ont réussi à sensibiliser les peuples du monde au-delà des personnalités et groupes engagés. Si la lutte contre le réchauffement climatique devient un enjeu électoral majeur dans les démocraties, une partie de la bataille aura été gagnée. Et aussi, le Sommet de New York a entériné des alliances nouvelles, des partenariats entre entreprises, gouvernements, ONG. Les Partenariats mondiaux initiés par l'ONU sont à l'oeuvre. C'est un état d'esprit nouveau, qui rend les dénonciations de certaines ONG, évoquant la mainmise du secteur privé sur le Sommet, inadéquates.

**Mais ce Sommet n'a été qu'un premier pas**, car beaucoup reste à faire pour obtenir un accord. Certes les gouvernements se sont engagés à annoncer leurs contributions fin 2015, mais le Fonds Vert a besoin de 15 milliards d'ici la fin 2014 et de 100 milliards pour 2020, or nous en sommes encore loin. Il faudra, pour arriver à un résultat susceptible d'enrayer la progression des émissions, davantage de courage politique, « de leadership », comme dit le Secrétaire général de l'ONU, pour la fixation d'un prix pour le carbone, et des décisions drastiques comme par exemple l'élimination programmée du charbon.

S'il a illustré une mobilisation sans précédent, le Sommet de New York n'a pas encore rassuré quant aux signes diplomatiques que l'on peut décrypter. D'abord, n'oublions pas que le Canada et l'Australie n'y ont pas participé ; ensuite la Chine, qui n'était pas représentée au plus haut niveau, alors qu'elle émet 28 % du total des émissions de dioxyde de carbone dans le monde (soit davantage que celles des États-Unis et de l'Europe réunis), n'a pas modifié ses positions, en rappelant ses conditions, soit le cadre de la CCNUCC, autrement dit pas d'accord contraignant, et des engagements financiers massifs des pays développés. L'Inde n'était pas représentée non plus à haut niveau, alors que qu'elle est le troisième pays émetteur de CO2 et que ses émissions augmentent plus rapidement que celles de la Chine. Le Brésil, on l'a dit, s'est désolidarisé de l'annonce sur les forêts.

Autrement dit, les trois grands émergents restent dans l'attente des évolutions de la négociation, la Russie est ailleurs, et le Japon encore plongé dans les suites de Fukushima.

On assiste ainsi à une **réaffirmation de l'objectif du maintien à 2°C de la progression du réchauffement pour ce siècle, mais, au-delà de la livraison du rapport du GIEC (dont la tonalité reste inquiète), la Banque mondiale a réaffirmé le risque souligné par le Potsdam Institute for Climate Impact Research (PIK) et par Climate Analytics, que le réchauffement climatique mondial pourrait atteindre 4°C d'ici la fin du siècle, et que les engagements actuels de réduction des émissions de gaz à effet de serre ne permettront guère d'atténuer cette hausse de la température moyenne.**

Enfin, le plus grand risque du Sommet de Paris en 2015 est contenu dans le succès, et les silences, de celui de New York : des déclarations, plus engagées, plus ancrées dans la réalité qu'auparavant, plus dynamiques, mais sans mécanismes de *reporting* et de contraintes réciproques entre Etats. Alors même que les entreprises s'y engagent. Autrement dit, le risque majeur est l'inverse de celui de Copenhague : une réussite médiatique sans qu'une négociation efficace sur la réalité de la réduction des émissions ait été menée à terme. Celle-ci, seuls les Etats peuvent la mener, dans un monde où la déstabilisation actuelle les mobilise sur les urgences de court terme plus que sur la sécurité de long terme. Le Président de l'Assemblée générale de l'ONU doit en être conscient, en indiquant le lendemain du Sommet que les changements climatiques figurent parmi les menaces les plus urgentes auxquelles le monde fait face, et en annonçant une réunion de haut niveau sur la lutte contre les changements climatiques en juin 2015 afin de mobiliser le soutien politique aux efforts pour atteindre un accord mondial d'ici fin 2015, à Paris.

## Après la dernière parution du GIEC et l'accord Chine/États-Unis, le décor pour la conférence de Paris est planté

Novembre 2015, paru dans le cadre de l'Observatoire géopolitique de la durabilité-OGEOD - IRIS

Le dernier rapport du GIEC, qui a reçu l'assentiment à l'unanimité des représentants de gouvernements présents- comme c'est la règle- lors de la dernière session d'approbation à Copenhague, est historique. Derrière les réaffirmations des manifestations très alarmantes du réchauffement sont exprimées deux certitudes : l'urgence et l'ultime possibilité pour l'humanité de redresser la barre.

On a pu découvrir dans la presse les mesures publiées par les scientifiques du GIEC : la température moyenne à la surface de la planète a gagné 0,85°C entre 1880 et 2012 ; celle à la surface des océans a augmenté de 0,11°C par décennie entre 1971 et 2010 ; le niveau moyen des océans s'est lui élevé de 19 cm entre 1901 et 2010. Dans la région de l'Arctique, qui se réchauffe plus rapidement que la moyenne de la planète, la surface de la banquise a diminué de 3,5 à 4,1% par décennie entre 1979 et 2012. Tous les indicateurs sont ainsi au rouge. A notre sens, deux chiffres illustrent le mieux le caractère inédit et grave du phénomène : les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère ont atteint leurs niveaux les plus élevées depuis... 800 000 ans, ce qui donne la mesure du choc historique actuel dans l'histoire de l'humanité et de la biosphère. Par ailleurs, limiter à 2 °C le réchauffement global nécessite de limiter les émissions cumulées à environ 2 900 gigatonnes (Gt) de CO<sub>2</sub> sur la période 1870-2100. Or, 2 040 Gt de CO<sub>2</sub> ont déjà été émises dans le monde à ce jour. Un tiers des émissions émises l'ont été entre 1870 et 1970 ; un autre tiers entre 1970 et aujourd'hui. Si la même tendance se poursuivait, soit environ 40 Gt de CO<sub>2</sub> émises chaque année dans le monde, nous épuiserions en 25 ans ce que nous aurions dû émettre jusqu'à la fin du siècle. La presse américaine s'est fait l'écho des indications très précises, données par les scientifiques, sur les mesures à prendre de manière urgente pour ne pas dépasser les fameux 2°C dans les prochaines années.

Si les données ne diffèrent pas par rapport aux premiers volumes du 5e rapport, paru en 2013 et en mars-avril 2014, les scientifiques du GIEC délivrent deux messages forts : le premier, c'est que, s'il n'était pas « contrôlé », le changement climatique aurait des impacts « graves, étendus et irréversibles ». Le mot « contrôle » renvoie à la nécessité d'adopter des mesures contraignantes dans le futur traité sur le climat. Des quatre scénarii qu'étudie le GIEC depuis sa fondation, le premier est le seul, qui peut assurer une viabilité humaine dans les deux siècles prochains, et même à partir de 2050. Le GIEC affirme que le réchauffement est dû « sans équivoque » aux activités humaines, clôturant ainsi 20 ans de ravages climatosceptiques, qui, dans l'histoire, seront responsables de 20 ans d'atermoiements et de vaines contestations, comme le dit très bien l'Américain George Marshall en avançant que les hésitations depuis le sommet de Rio ont été telles, qu'« *il est déjà trop tard* » et qu'on pourrait se diriger vers une élévation de la température de 4°C. Mais le GIEC explique aussi que « **les solutions sont entre nos mains** », en rappelant qu'un effort (certes immense) de changement de modèle économique est possible, sans pour autant compromettre la croissance. Certes, pour ne pas dépasser les 2°C, les émissions mondiales de gaz à effet de serre (CO<sub>2</sub>, méthane, protoxyde d'azote) doivent être réduites de 40 à 70% entre 2010 et 2050, et disparaître totalement d'ici 2100, mais cet effort est quantifié, et ne coûterait pas plus de **0,06 point** à la croissance mondiale annuelle, estimée entre 1,6 et 3% au cours du XXI<sup>e</sup> siècle. Il s'agit donc d'opérer une substitution d'investissements : ainsi ceux effectués dans les énergies pétrolières et charbonnières doivent baisser de 30 milliards de dollars par an pendant vingt ans, et ceux destinés au développement du solaire et de l'éolien doivent être considérablement développés. Dans le rapport du mois de mars, le GIEC avait déjà affirmé que l'adaptation aux changements climatiques se faisait plus aujourd'hui sur « une réaction à des événements passés que sur une préparation à un avenir en évolution ». C'est à la volonté politique, plus encore qu'aux technologies que fait appel le GIEC. Il consacre également une partie de son rapport aux défis futurs des villes, qui devront s'astreindre à des réformes drastiques en matière de technologies dans les bâtiments, de transports, et d'urbanisme, car elles émettent 70% des gaz à effet de serre mais constituent aussi une opportunité d'efficacité énergétique et de décarbonation de l'électricité.

Cette estimation de différentiel de croissance doit de plus être nuancée par les bénéfices économiques liés à l'atténuation du réchauffement, préservant les services écologiques, et, comme l'a montré le rapport Stern, en 2006, réduisant les coûts liés à ce dernier- estimés à 5.500 milliards d'euros, soit davantage que les deux

guerres mondiales ou la grande dépression des années 1930-. Les conclusions combinées du rapport du GIEC et du rapport Calderon-Stern, paru en septembre dernier\* visent à améliorer l'attractivité d'un nouveau modèle économique, souvent dénommé « croissance verte », pour les décideurs politiques et économiques. Le Sommet de l'ONU de septembre 2014, comme nous l'avons dit\*\*, a montré la mobilisation du monde économique et financier contre le changement climatique. Le rapport du GIEC pour les décideurs énonce que développement économique et décarbonation sont compatibles. Les Européens se sont ainsi engagés le 23 octobre à réduire d'au moins 40% leurs émissions d'ici 2030, à augmenter leur efficacité énergétique et la part des énergies renouvelables d'au moins 27 % par rapport à 1990 ; c'est une dynamique, qui, si elle est un peu « juste » pour contribuer efficacement à l'objectif de 2°C, a le mérite de réaffirmer leur consensus-acquis au prix de 1,8 milliard d'euros d'aides financières pour la Pologne d'ici 2030- et leur rôle moteur dans la négociation. Alors, faut-il pour autant être « optimiste » pour la conférence de Paris, ou, plus près de nous, celle de Lima, dans un mois ?

### Trois grands écueils subsistent

**La traduction de l'urgence en termes politiques** : changer de modèle économique signifie, pour chaque pays, une série de mesures réglementaires, législatives, d'engagements d'investissements, de conversions industrielles, de compensations financières en sus d'un ensemble de contraintes et de consensus pour renoncer aux ressources disponibles et rentables sur le court terme. Pour accomplir ce tournant vital, dans les 10-20 ans à venir, ce « contrôle », comme dit le GIEC, nécessite chez les dirigeants une vision économique et sociale nouvelle, portée par le souci du long terme. En fait, il leur faut inventer une manière inédite de gouverner sous le signe de transformations radicales, dont la principale est le découplage entre le développement économique et social et les émissions de CO<sub>2</sub>.

Seule l'Europe l'a aujourd'hui compris, et s'y conforme. Elle a ainsi acté lors du dernier Sommet européen, avec une méthode contraignante, à réduire de 40%, « *au moins* », ses émissions de gaz à effet de serre entre 1990 et 2030 -ce qui, certes, est déjà fait à moitié- mais cette décision s'accompagne d'autres objectifs, eux aussi contraignants : celui d'avoir 27% de l'énergie consommée « à l'horizon 2030 » d'origine renouvelable et celui d'augmenter de 27% leur efficacité énergétique. Le prochain Sommet ayant lieu en Europe, l'Union ne pourra prendre pour prétexte que les autres pays font moins qu'elle pour minorer ses engagements, en tout cas au Sommet de Paris. Subsiste cependant encore quelques doutes : d'une part la faisabilité financière d'une telle opération, d'autant que les engagements pris envers la Pologne sont estimés à près d'1,8 milliard d'euros puisés dans le Fonds de réserve - créé pour compenser la transition du charbon à l'exploitation d'autres énergies pour les membres de l'Union les plus pollueurs- et d'autre part l'application de la clause de flexibilité, dans un contexte où les deux nouveaux commissaires européens chargés de l'énergie, du climat, et de l'environnement ne sont pas connus pour un engagement fort dans ce dossier.

### Le Poids géopolitique des grands émetteurs

La Chine, dont les émissions ont augmenté de 4,2 % en 2013, ce qui est plus faible que les années précédentes –cette « faible » augmentation s'explique par une moindre croissance de l'économie chinoise-, les États-Unis, dont les émissions ont augmenté de 2,9 %, à cause d'une progression de leur consommation de charbon et l'Inde, dont la croissance et le recours au charbon vont de pair (ce qui aboutit à une augmentation de 5,1 % de ses émissions) seront les grands acteurs de l'accord de Paris. Ils devront composer avec l'Union européenne, dont les émissions ont diminué de 1,8 % à cause du ralentissement économique lié à la crise, du Canada, qui s'était engagé à Copenhague à réduire de 17% ses émissions en 2020 par rapport à 2005 -et qui en sera loin-, et du Japon, englué dans la crise post-Fukushima.

-----  
\* *Better growth better climate*, rapport de la commission présidée par F Calderon et N. Stern paru en septembre 2014.

\*\* Voir Bettina Laville, « Sommet climat de l'ONU : une mobilisation certaine pour une trajectoire incertaine », Ogéod, septembre 2014.

Dans ce contexte, l'accord bilatéral, intervenu au plus haut niveau entre la Chine et les États Unis ce 11 novembre, est une bonne nouvelle, confirmant que ces deux pays- responsables de près de 45% des émissions globales- négocient en tête-à-tête, et non dans la sphère onusienne. La Chine a accepté pour la première fois de se donner une échéance en prévoyant son pic d'émissions « autour de 2030 », ce qui revient à convenir d'une diminution de ces dernières à partir de cette date. En clair, c'est un pas diplomatique considérable, mais, dans la réalité, cela veut dire que les émissions chinoises vont continuer à

augmenter pendant les 15 prochaines années, condamnant définitivement, au vu de leur importance, l'objectif du 2°C. De leur côté, les Etats-Unis se sont engagés à une réduction de 26 à 28% de leurs émissions d'ici à 2025 (par rapport à 2005), soit deux fois plus que leur précédent engagement pour la période 2005-2020. En effet, l'effort que les Etats-Unis avaient consenti dans leur déclaration d'après Copenhague, soit en janvier 2010, s'établissait autour de 17 % par rapport au niveau de 2005 mais demeurait subordonné à un vote du Congrès. Outre le fait que des Sénateurs ont déjà condamné ce nouvel engagement, le pays peine à remplir le précédent. Alors, oui, la conscience collective progresse, le monde économique se mobilise, le monde politique bouge, mais pas encore à la hauteur de la réalité scientifique.

## Le Défaut d'instruments économiques régulateurs

Lorsqu'on voit la difficulté à financer le Fonds Vert, créé à Copenhague en 2009 -qui devait originellement être doté de 100 milliards de dollars par an et qui n'est même pas au tiers de la capitalisation initiale de 15 milliards exigés par les Pays en voie de développement-, on mesure le drame de la collusion entre la crise économique mondiale et la crise écologique. Le monde ne dispose pas encore de l'instrument régulateur, qui rendrait plausible le changement de modèle indispensable. C'est pourquoi l'instauration d'un prix du carbone est réclamée par la plupart des économistes, d'autant que le prix du pétrole continue de baisser. Sans cet instrument, et, appuyée sur lui, une réorientation massive des investissements énergétiques, l'Accord de Paris ne sera qu'une série d'engagements déclaratifs.

Mais les délégués de l'ONU ont approuvé le constat des scientifiques, il faut y voir, au-delà de la lucidité, une obligation d'agir. Tout le succès ou l'échec du Sommet de Paris sera de ne pas conclure un accord trop éloigné des avertissements des scientifiques, même s'il semble diplomatiquement acceptable. N'oublions pas que le partenaire de cet accord, le changement climatique, a ses propres lois, inédites pour la science - même si elle peut aujourd'hui les modéliser -, indifférentes aux engagements humains, et uniquement sensible à la réalité et au rythme des diminutions d'émissions.

## COP21 : COP21 : accord possible mais au contenu incertain

1er décembre 2015, note de décryptage le lendemain de l'ouverture de la COP21

### 1 - Une ambiance bouleversée

Nous sommes d'accord avec Dominique Bourg, qui disait récemment dans le Monde que « les attentats de Paris sont une très mauvaise nouvelle pour la COP21 ». Les deux événements ont plus entre eux de résonance que l'on croit. Tuer les jeunes, c'est, au-delà de la cruauté de l'acte, du désespoir des proches, de la menace sur les libertés, tuer les générations futures, déjà fragilisées par les conséquences des dérèglements de la biosphère. Suicider les jeunes, comme le fait Daesh, c'est sacrifier le principe de mort, au lieu de celui de la vie, contrairement au Coran, cité dans la déclaration islamique sur le changement climatique <sup>1</sup> du 17 août 2015.

Mais, au-delà des mesures de sécurité qui ont amené le Gouvernement à supprimer des manifestations d'ONG, d'annuler des side-events dans l'espace Générations climat du Bourget, et donc d'amoinrir la voix de la société civile, c'est l'omniprésence de la « guerre » qui va imprégner la COP21, contrairement au 21<sup>ème</sup> et au 22<sup>ème</sup> Principe de Rio (« *La guerre exerce une action intrinsèquement destructrice sur le développement durable* » « *La paix, le développement et la protection de l'environnement sont interdépendants et indissociables.* »). Et les Chefs d'Etat, même s'il faut saluer le fait qu'ils ont maintenu leur visite, ont eu des entretiens en marge de leurs déclarations officielles, autant sur l'état des menaces terroristes que sur le climat. Pourtant, et encore une fois comme le dit Dominique Bourg, « *On a le choix entre une humanité qui veut s'unir, qui veut penser à l'avenir, qui veut être lucide, intelligente, qui sait ce que science veut dire, et une humanité régressive, haineuse, stupide et sans aucune spiritualité.* »

---

<sup>1</sup> Déclaration islamique sur le changement climatique

2.3 Nous affirmons que :

- Dieu a créé la Terre en parfait équilibre (mizān) ;
  - Par Son immense miséricorde, Il nous a accordé des terres fertiles, un air pur, de l'eau propre et toutes les remarquables choses qui rendent l'existence sur Terre possible et agréable ;
  - La Terre suit des rythmes et des cycles saisonniers naturels : un climat dans lequel les êtres vivants – y compris les humains – prospèrent ;
  - La catastrophe que représente le dérèglement climatique actuel est le résultat de la perturbation de cet équilibre par l'homme :
- « Et quant au ciel, Il l'a élevé bien haut. Et Il a établi la balance, afin que vous ne transgressiez pas dans la pesée : donnez (toujours) le poids exact et ne faussez pas la pesée. Quant à la terre, Il l'a étendue pour les êtres vivants. »  
Coran 55, 7-10

## 2 - Une dernière ligne droite contrastée

Revenons aux derniers événements qui depuis la fin du mois de septembre, ont fait progresser ou non la négociation.

Nous disions dans notre dernière note <sup>2</sup> :

*Nous voyons donc aujourd'hui l'accord se dessiner :*

- un objectif maintenu à 2°,
- la concrétisation de l'équité,
- la reconnaissance et le financement de l'adaptation,
- un financement correspondant à l'évaluation des 100 milliards par an,
- l'adoption d'une trajectoire avec des mécanismes de révision, tous les 5 ans peut-être,
- une coalition d'acteurs et la concrétisation de l'Agenda des Solutions, porté en ce moment dans le projet « Plan d'action Lima Paris »,
- beaucoup de points renvoyés aux prochaines COP, selon le nouveau slogan, « Paris est un commencement ».

*Mais la clé d'un bon accord se situe dans le caractère contraignant des clauses, dans l'harmonisation internationale des objectifs temporels de baisse des émissions et dans la définition de ce qu'est une trajectoire, c'est-à-dire non pas une diminution souple et flexible des émissions, mais un chemin jalonné de rendez-vous rigoureux.*

Les derniers rendez vous internationaux ont confirmé notre approche : on voit que l'ensemble des pays, au moins ceux qui ont signé une contribution, s'engageront dans une trajectoire à 2°, et que 100 milliards de dollars peuvent être au rendez vous. L'accord de Paris adoubera ainsi celui de Copenhague.

Qu'y aura-t-il en plus de Copenhague en 2009 dans cette COP21 ? Car c'est la vraie question, parfois occultée par l'interprétation très négative que l'on a des conclusions de cette COP.

**Les deux derniers mois de préparation ont été caractérisés par l'atonie inquiétante de la dernière session de Bonn, et l'encourageante multiplication des contacts politiques, en dehors de la négociation.**

### La dernière session de Bonn de fin octobre, inquiétante

La session a été très conflictuelle, le texte présenté par les deux coprésidents désignés a été rejeté par le groupe des 77 (77 pays en développement) ; on y a entendu des propos très violents, en particulier de l'Afrique du Sud, comme ceux proférés il y a 23 ans, au moment de la préparation du Sommet de Rio. « *Les excès de quelques uns ne doivent pas devenir le fardeau de la majorité* ». Le texte, qui est donc celui de Paris, contient 1 200 parenthèses et 250 options... On mesure le travail restant en quatre jours de vraies négociations, avant la reprise en mains par les Ministres.

### La pré-Cop : un climat constructif, mais qui reste à concrétiser

Qualifiée « *d'étape importante avant Paris* » par Laurent Fabius, la pré Cop n'avait pour but que de mobiliser politiquement les 70 Ministres présents, mais n'avait pas le pouvoir de modifier le texte. Le Ministre français considérant à la fin de la session que la tâche restait considérable », malgré des progrès sur le principe d'une révision régulière à la hausse des engagements des Etats pour endiguer le réchauffement et sur celui que l'enveloppe des 100 Milliards soit un plancher. On a compris pendant cette réunion que, pour le long terme, l'expression « *trajectoire d'émissions bas carbone et adaptée au climat* » risquait de satisfaire la future présidence française, sans la date de 2050, ce qui serait considéré comme un recul.

### La Finance internationale saisie à Lima par le réchauffement

On avait déjà assisté au Climat Finance Day à Paris en mai dernier, et on avait bien senti qu'il se passait quelque chose... A Lima, en Octobre, pour la première fois, les assemblées annuelles de la Banque Mondiale et du FMI ont consacré une session importante au climat, en se fondant sur un rapport de l'OCDE

---

<sup>2</sup> Note du 8 juin : **J -173 avant la COP21 : après le G7 : le temps presse... toujours !**

et du Think tank Climate policy, « *Financements climat en 2013-2014 et objectif des 100 milliards de dollars* ». Il a permis de comptabiliser les financements climat à **61,8 milliards de dollars en 2014**, et les banques de développement ont annoncé en plus une quinzaine de milliards, ainsi que d'autres pays comme la France, la Chine, etc. Mais ces chiffres sont contestés par beaucoup de pays du Sud, comme mêlant des prêts, des dons, et des financements qui ne sont pas toujours fléchés « climat ».

La chef de délégation de l'Afrique du Sud, la Sud-Africaine Nozipho Mxakato-Diseko, s'est élevée au nom des 134 pays en développement, contre la « narration très simpliste » proposée par les pays développés portant sur le rapport de l'OCDE, en s'interrogeant sur sa méthodologie, et le fait que l'OCDE ait été chargée de ce travail, sans s'adjoindre un organe de la Convention.

Il est vrai que c'est une maladresse qui a nui au travail de Bonn. On verra si elle rendra plus difficile la conclusion de l'accord de Paris sur la partie financement.

Le rapport du PNUÉ « **Le système financier dont nous avons besoin** » a adopté une meilleure méthode, plus tournée vers le Sud, en examinant en profondeur les pratiques dans plus de 15 pays ainsi que dans les principaux secteurs du système financier, tels que les services bancaires, obligataires et boursiers des marchés, l'investissement institutionnel, les assurances ainsi que la politique monétaire. Cette enquête a identifié cinq types de mesures introduites par les décideurs financiers :

- Améliorer la pratique des marchés
- Soutenir les efforts des particuliers
- Orienter la finance par des mesures politiques
- Transformer la culture financière
- Mettre à niveau le système de gouvernance

A la veille de Paris, les financements « sur la table » se situent plutôt autour de 75 Milliards de dollars que de 100, (ils atteindraient 85 au bout de 3 jours d'annonces), et le calcul de ceux-ci ne satisfait pas les pays pauvres, d'autant que certaines évaluations comme celles de l'Agence française de développement, les évaluent en investissements nécessaires à la réduction de gaz à effet de serre à environ 1 500 milliards de dollars par an, et à environ 500 milliards pour l'adaptation dans tous les domaines : énergie, infrastructures, industrie, équipements et services.

### **Les 173 contributions déposées représentent plus de 90% des émissions mais la CNUCC a reconnu que les efforts annoncés ne parviendraient pas à maintenir la température en dessous de 2° en 2100**

Même si certains pays n'ont pas déposé leurs contributions (INDC), le Venezuela, Corée du Nord, certains pays pétroliers (le Koweït, Bahreïn, le Nigéria, l'Angola, Brunei), l'Ouzbékistan, la Malaisie, le Panama, la Jamaïque, le Nicaragua, 173 pays l'ont fait, ce qui représente plus de 90% des émissions. C'est une première, qu'il faut saluer, car cela témoigne d'une conscience nouvelle et d'un travail national qui n'avait jamais été fait. Mais, ces contributions ont été calculées de façon différente, certains pays ont majoré leur croissance, d'autres minoré dans l'avenir ; or, dans le premier cas, les mesures de lutte contre le changement climatique seront insuffisantes.

Par ailleurs, le Secrétariat général de la Convention cadre des Nations unies sur le changement climatique (UNFCCC) a annoncé, à partir de ces contributions, le 30 octobre dernier, que les émissions de gaz à effet de serre vont se poursuivre et seront de 37 à 52% plus élevées en 2030 qu'en 1990 ; le total des promesses donne un montant global d'émissions de 55 milliards de tonnes de CO<sub>2</sub> en 2025 et de 57 milliards de tonnes en 2030, contre 49 milliards de tonnes l'an dernier. Les États n'inversent donc pas la courbe des émissions mais en ralentissent seulement la croissance, avec une hausse de 11 %, contre une hausse de 24% si rien n'était fait. Pour atteindre l'objectif de maintien des températures en dessous des 2 °C d'ici à la fin du siècle, il faudrait émettre en 2030 15 milliards de tonnes en moins !

Différentes études publiées par des ONG, des scientifiques et des think tanks, dont l'Agence internationale de l'énergie, montrent que les contributions situeraient la planète en 2030 sur une trajectoire comprise entre 2,7 à 3,3°C en tenant compte du fait qu'elles ne se situent que jusqu'à 2025 ou 2030. Pour la Fondation Nicolas Hulot, qui a publié un thermomètre des INDC, « *l'écart reste très important (jusqu'à 15 GtCO<sub>2</sub> de trop en 2030) avec les scénarios économiquement efficaces pour limiter le réchauffement à 2 degrés* ».

## Les contacts politiques de haut niveau témoignent d'une volonté positive des Etats, cependant ils restent vigilants sur la priorité de leur développement économique et sur le maintien de traitements « différenciés »

Le Président de la République française a multiplié les contacts de haut niveau, ainsi que le Président de la Conférence, Laurent Fabius, et Nicolas Hulot. Le travail bilatéral a été fait à temps, contrairement à Copenhague. Ces contacts, habilement médiatisés, ont servi à installer un climat de confiance, en particulier avec la Chine, qui a signé avec la France une déclaration commune sur le climat, exprimant « *leur détermination* » à œuvrer en faveur d'un accord « *juridiquement contraignant* », « *fondé sur l'équité* ». Ce qui veut dire que la Chine, premier émetteur de CO<sub>2</sub>, se considère toujours dans le groupe des pays de l'Annexe I du défunt Protocole de Kyoto. Mais la France a obtenu l'accord d'une « *revue complète tous les cinq ans sur les progrès accomplis en vue de l'atteinte des objectifs à long terme agréés, pour aider les Parties à renforcer régulièrement leurs actions d'une manière décidée au niveau national* ».

Aussitôt, John Kerry a réagi en avertissant qu'il ne pouvait s'agir d'un accord contraignant, sans doute à cause de l'impossibilité de faire voter un traité au Congrès.

Le Premier ministre indien Narendra Modi avait, le 29 octobre, lancé à l'issue d'un sommet Inde-Afrique à New Delhi, un appel en faveur d'un accord « global et concret » lors de la prochaine conférence de Paris sur le climat, en s'appuyant sur les Principes de la Convention ; autrement dit, là aussi, en privilégiant les principes classiques de la différenciation.

Mais les trois précédents Sommets ont été décevants pour le futur accord de Paris : le G8, un peu court, le Sommet d'Addis Abeba, qui n'avait pas proposé de financements additionnels pour le climat, et surtout le G20 (soit les deux tiers de la population mondiale, le 4/5ème du PIB mondial mais aussi 75 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre), très perturbé par les attentats de Paris. Si sa Déclaration réaffirme l'objectif d'une limitation de la hausse des températures à 2°C, et le souhait d'un « *protocole, autre instrument ou accord ayant force juridique* », s'appliquant « *à toutes les parties* » et qui soit « *juste, équilibré, ambitieux, durable et dynamique* », (donc pas contraignant...) l'accord sur ce texte a été difficile à obtenir, et a illustré le fossé entre le Nord et le Sud. C'est un signe d'alerte pour l'accord final, d'autant qu'aucune date n'a été arrêtée pour la fin des subventions à la production d'énergies fossiles.

## La société civile engagée reste très mobilisée

La mobilisation reste forte chez les ONG, qui, dans l'ensemble, reconnaissent les efforts de la France, mais craignent un accord tiède, à minima. Les indispensables mesures de sécurité changeront la figure de ce Sommet, mais les Gouvernements devront craindre leur verdict sur un texte peu ambitieux.

Les contributions (INDC) ont suscité dans de nombreux pays du Sud des débats dans la population, beaucoup plus que dans les pays du Nord. Certains pays, comme la Colombie, ont même fait valider leur contribution par leur Parlement national. La société civile a également été consultée : plus de 60 pays ont organisé des réunions publiques ou des consultations en ligne. La Nouvelle-Zélande a recueilli près de 1 500 commentaires uniques via le site Internet du ministère de l'Environnement.

L'ONU a, comme à Rio+20, organisé un débat citoyen sur le climat en vue de la COP21, de plus de 10 000 citoyens dans 83 pays via internet, avec comme objectif de transmettre des recommandations venant de la part des citoyens aux Chefs d'Etat.

Le principe est le même sur les cinq continents : 100 personnes reflétant la réalité socio-démographique du pays participent à des tables rondes et votent pour donner des recommandations sur plusieurs questions : *les accords doivent ils être contraignants ? Quel financement pour les pays en développement ? Ou encore Quels types d'énergie favoriser ?* Sur les 83 pays participants, 32 se trouvent sur le continent africain.

En ce qui concerne les résultats, 80 % des sondés se disent par exemple « très concernés » par les effets du changement climatique, deux tiers des citoyens souhaitent que « la conférence de Paris prenne des mesures pour limiter un réchauffement de la température à deux degrés celsius », ou encore que les chefs d'Etat tranchent en faveur de davantage de subventions en faveur des énergies renouvelables (58 % des sondés).

### 3 - De grandes interrogations subsistent

#### Vous avez dit « contraignant ? Une universalité à la carte dans l'accord ou les accords »

Laurent Fabius parle toujours des quatre piliers de l'accord : sous la forme d'un accord **contraignant** indiquant les grandes règles à suivre : des « décisions » sur les contributions nationales, les financements et l'agenda des solutions.

De nombreuses interrogations subsistent concernant la forme juridique de l'accord qui doit être conclu. Les Parties semblent prêtes aujourd'hui à s'engager sur plusieurs textes : un dans lequel se trouverait l'objectif de 2 degrés, la consécration du mécanisme de contributions, et leur révision périodique. On le qualifierait de contraignant, tandis que d'autres porteraient sur les contributions nationales, l'adaptation, et le financement. Le premier pourrait être un traité, nécessitant une signature, et une ratification, les autres seraient des accords simplifiés, qui éviteraient à certains pays de soumettre un accord sur le climat à leur Parlement. Une décision de la COP n'a pas de conséquences juridiques obligatoires, elle n'induit pas de contrôles. Elle a un pouvoir d'incitation et de guide. Ce qui paraît abandonné, ce sont les sanctions, en échange de la transparence du processus décisionnel, et d'un certain reporting.

La contrainte porterait donc plutôt sur « une obligation de moyens et de mise en œuvre » des politiques affirmées dans les contributions, que sur une obligation de résultats. Autrement dit, flexibilité totale dans un cadre juridique légèrement contraint. C'est l'expression « dynamique » qui est préférée à « contraint », même par le Secrétaire général des Nations Unies. En fait, ce serait la consécration juridique du texte de Copenhague, mais qui engage tous les membres de l'ONU, applicable à tous selon le mandat de Durban, avec la différence importante de l'approche nationale des contributions (INDC).

#### L'harmonisation des contributions

Restera le travail de rendre les contributions cohérentes et comparables, afin de pouvoir assurer une comparaison entre elles, au niveau de pays comparables. Mais aucune directive n'a été donnée aux pays à Lima (COP20). Elles ne constituent pas des engagements, mais des orientations, sans contraintes.

Aussi les pays ont-ils déposé des contributions très hétéroclites. La réduction des émissions, notamment, peut être exprimée en valeur absolue par rapport à une date (1990, par exemple, mais aussi d'autres), ou en valeur relative par rapport à un scénario au fil de l'eau. De même, le périmètre des gaz couverts par l'engagement et les secteurs économiques visés peuvent varier. La prise en compte, ou non, des puits de carbone et des sources d'émission associées à l'usage des terres, aux changements d'affectation des sols et à la forestation varie beaucoup. Beaucoup de pays du Sud ont lié leurs efforts à la conditionnalité des financements.

Le Maroc où se déroulera la COP22, a bien compris que, s'il y a un Accord à Paris, il lui incombera avec la CCNUCC, de proposer une méthode et une harmonisation pour que les contributions puissent être comparées entre elles, suivant le niveau des pays, et contrôlées.

#### La question de la révision périodique

Il paraît acquis que les contributions nationales pourraient être révisées périodiquement selon un nombre déterminé de périodes pluriannuelles ou par cycle de cinq ans. Ceci n'est évidemment productif que si le niveau d'ambitions est relevé, ce qui constitue une « trajectoire vertueuse ». La souveraineté nationale, principe de l'ONU, est ainsi sauvegardée.

Cette révision périodique garantit une vision à long terme, observée par étapes. Pour être efficaces, et représenter une vision claire par exemple pour 2030, les mesures décrites dans les contributions nationales doivent être mises en œuvre en 2020 afin de produire des résultats dix ans après. C'est pourquoi, il semble qu'une première révision ait lieu en 2017 ou 2018, afin que les pays puissent parfaire leur programme, à la hausse, ou, pour ceux qui n'ont rien déposé, le faire.

La Chine a donné son accord pour adopter un programme de travail pour la période avant 2020 « instaurer un dialogue facilitateur en 2017/2018 afin de recenser les progrès accomplis et d'explorer la possibilité de renforcer encore l'action et le soutien avant 2020 ».

## La cohérence des agendas des solutions

A ce jour, il existe deux sphères officielles où sont développées les « solutions », sans compter les nombreuses initiatives, dont celles du Grand Palais, de la société civile.

Rappelons que cet Agenda des solutions a été lancé par la France, à Lima :

- ▶ La **Zone des Acteurs Non-étatiques pour l'Action pour le Climat (portail NAZCA)**, lancée en 2014 à la conférence climat des Nations Unies à Lima par le gouvernement du Pérou et les Nations Unies, qui inscrit les engagements individuels et de coopération à l'action par les entreprises, les villes, les régions, et les investisseurs pour lutter contre le changement climatique.
- ▶ Par ailleurs, l'Organisation des Nations Unies, le bureau exécutif du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, le secrétariat de la CCNUCC et les gouvernements français et péruvien ont lancé un nouveau site web présentant le **Plan d'actions Lima-Paris (LPAA)**, qui rassemble des initiatives d'acteurs non-étatiques, le soutien aux initiatives existantes, telles que celles lancées au cours du Sommet climatique du Secrétaire général à New York en septembre 2014; la mobilisation de nouveaux partenaires. Les domaines d'action touchés sont l'agriculture, les forêts, les transports, les énergies renouvelables, l'accès et l'efficacité énergétique, la résilience, les villes et autorités infranationales, la finance privée, les entreprises, l'innovation, les bâtiments et les polluants de courte durée.

La Présidence française compte sur ces initiatives pour « combler », à terme, l'écart manquant entre la baisse escomptée des émissions de CO<sub>2</sub> qui sont comptabilisées dans les contributions nationales, et celle qui est indispensable pour ne pas dépasser un réchauffement supérieur à 2 degrés. Autrement dit pour affirmer, même en l'état, qu'il y a un accord suffisant ; c'est habile, et de plus cela a l'avantage d'inscrire dans la réalité de la société les initiatives bas carbone. Mais deux questions subsistent : d'une part, comment comptabiliser ces baisses escomptées ? Et d'autre part, comment savoir si les différents pays n'ont pas déjà intégré à leurs calculs les initiatives de la société civile ?

Mais, en tout état de cause, cet Agenda permettra d'engager de nombreuses pistes, ou de concrétiser des actions qui feront travailler ensemble des acteurs étatiques et non étatiques, et surtout, de commencer les actions dès le lendemain de la COP21, période cruciale selon le GIEC pour espérer maintenir le réchauffement à l'ampleur supportable des 2 degrés.

## 4 - Des questions substantielles resteront- elles en dehors de l'accord ?

### Le transfert de technologies

C'est une revendication très forte des Pays du Sud. Ce transfert figure dans la Convention sur les Changements climatiques. Ainsi, l'Inde, dans son INDC, a demandé « une collaboration globale en R&D, particulièrement pour les technologies propres, et permettant un transfert, libre de droits de propriété intellectuelle, aux pays en développement ». En réponse, dès le premier jour de la COP, François Hollande a lancé avec le Premier ministre indien Narendra Modi « l'Alliance solaire », présentée comme une « plateforme commune de coopération entre les pays riches en ressources solaires ».

Mais des phrases précises devront se trouver dans l'Accord, pour que celui-ci soit entériné.

### La question du prix du carbone

Depuis septembre 2014 à l'ONU, et depuis les Sommets Financiers de mai 2015, de nombreux acteurs ont appelé à ce que la « tarification du carbone » soit un élément clé de la réponse mondiale au changement climatique. Mais le prix du carbone ne figure pas, et d'ailleurs ne peut figurer juridiquement dans l'Accord.

De plus, on ne peut espérer rapidement un prix *uniforme* du carbone, et même un prix *mondial uniforme* du carbone, comme certains l'ont préconisé, en raison de « dysfonctionnements de marché », qui font que certains secteurs ne sont pas sensibles à la tarification du carbone. Il est aussi politiquement irréaliste de supposer que, dans le court à moyen terme, des pays aux niveaux de revenu/habitant très différents puissent se mettre d'accord sur un prix du carbone commun.

Laisser les gouvernements installer leur propre prix du carbone à différents niveaux, et avec des portées sectorielles et des conceptions des politiques différentes, est plus pragmatique, quoique moins rentable, de faire avancer la tarification du carbone à l'échelle mondiale à court et moyen terme.

La COP21 devrait, avec les appels d'industriels et les forums spécialisés, renforcer la « demande » internationale pour une tarification du carbone. Aussi serait-il utile que l'Accord de Paris reconnaisse l'importance d'une tarification correcte du carbone au niveau national, en tant que mesure politique permettant de décarboner l'économie.

### Un objectif chiffré, des fonds conséquents pour l'adaptation ?

L'adaptation au changement climatique, très discrète encore dans les débats de Lima, a pris une importance considérable à la demande des pays du Sud dans la négociation, à la fois pour l'adaptation proprement dit, mais aussi pour les « pertes et dommages », à savoir l'indemnisation des catastrophes actuelles, et à venir. Mais les fonds pour l'adaptation restent dérisoires, et mal ciblés. Pour de nombreuses ONG, comme Oxfam, il serait essentiel d'avoir dans l'Accord de Paris un objectif de financement de l'adaptation distinct qui soit lié à l'ambition des engagements de réduction des émissions et donc à l'étendue des impacts attendus.

### L'élimination du charbon

De nombreuses initiatives existent dans ce domaine, la France a décidé de supprimer les subventions à l'exportation des centrales à charbon, et de très nombreux fonds d'investissement dans le monde, des banques ont annoncé stopper les financements de ces centrales. Climate action tracker a publié que, si l'ensemble des centrales à charbon en projet étaient construites en 2030, les émissions induites dépasseraient de 400 % la proportion d'émission compatible avec la trajectoire 2C ; sans nouvelles constructions, en 2030, les émissions des industries produisant de l'énergie électrique grâce au charbon seraient toujours plus élevées de 150 % par rapport à la proportion d'émissions cohérente avec un schéma 2C. Mais rien de concret n'est pour l'instant dans le projet d'Accord, et de nombreux pays s'y opposent.

**Nous mesurons donc l'écart restant entre le texte existant et un « bon accord ». Malgré l'indéniable prise de conscience, la présence des Chefs d'Etat, la mobilisation de tous les groupes engagés, la multiplication des contacts politiques, on ne sait pas encore si la COP21 accouchera d'un accord universel susceptible de stabiliser le réchauffement à 2 degrés maximum dans le siècle, ou d'une trajectoire flexible confiée à la responsabilité de tous les acteurs de la société et encadrée par l'ONU.**

**C'est pourquoi un nouveau chapitre de l'histoire humaine s'ouvre, illustrant le principe de responsabilité de Jonas, version gouvernementale, ou/et version société civile.**



**Comité 21**

4 rue Drouot, 75009 Paris, France

Tél : (33) 01 55 34 75 21 . Fax : (33) 01 55 34 75 20

comite21@comite21.org . [www.comite21.org](http://www.comite21.org) . [www.agenda21france.org](http://www.agenda21france.org)

[www.comite21.org](http://www.comite21.org) - [www.clubfrancedeveloppementdurable.com](http://www.clubfrancedeveloppementdurable.com) - [www.solutionscop21.org](http://www.solutionscop21.org)